Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_151-DE

Délibération n° 2026.151

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 8 Juin 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Huit Juin Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Isabelle RICHARD – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	54
Pouvoirs :	1
Votants :	55

Date de la convocation : 2 juin 2026

Date d'Affichage : 9 juin 2026

Vote :

Pour :	55
Contre :	0
Abstention :	0

Étaient excusés :
Daniel BALLUAIS – Hubert COUASNON – Mattéo GENAR – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : François BOUVATTIER est désigné secrétaire de séance

2026.151 - Administration générale – Mise en place de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_151-DE

Fougères Agglomération **2026.151**

2026.151 - Administration générale – Mise en place de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités, Fougères Agglomération, EPCI de plus de 50 000 habitants, doit créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission, présidée par la présidente de la Communauté d'Agglomération ou son représentant, comprend des élus communautaires et des représentants d'associations locales, nommés par le conseil communautaire.

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de sa présidente, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile.

La majorité des membres de la commission peut demander l'inscription à l'ordre du jour de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

La commission examine chaque année sur le rapport de sa présidente :
- Le rapport établi par le délégataire de service public,
- Les rapports sur le prix et la qualité du service publics d'eau potable et celui d'assainissement visés à l'article L. 2224-5.

Elle est consultée pour avis par le Conseil d'Agglomération sur :
- tout projet de délégation de service public avant délibération,
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant délibération,
- tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.

La présidente de la commission consultative des services publics locaux ou son représentant présente au Conseil d'Agglomération, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission.

Dans sa séance du 8 juin 2026, il sera proposé au Conseil d'Agglomération de créer la Commission Consultative des Services Publics Locaux.
Il est proposé de fixer sa composition à 9 conseillers communautaires et 5 représentants d'associations locales. Concernant ces derniers, une consultation auprès du tissu associatif est en cours.

Vu la délibération n°2026.108 du Conseil d'Agglomération du 4 mai 2026,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 1er juin 2026,

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux comme proposée : 9 conseillers communautaires et 5 représentants d'associations locales ;
- **DE DESIGNER** les 9 conseillers communautaires ;
- **DE DESIGNER** les 5 représentants d'associations locales ;
- **D'AUTORISER** la Présidente à signer tout document afférent.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_151-DE

Fougères Agglomération **2026.151**

Conseillers communautaires :

1. C. LEFEUVRE
2. W. GODEUX
3. F. BOUVATTIER
4. L. PAUTREL
5. F. ESNAULT
6. F. SALMON
7. A. PERRIN
8. A. FORET
9. R. BUFFET

Représentants d'associations locales :

1. Yvette LOISANCE ou Blanche MARREC - Confédération Nationale du Logement et de la Consommation (CNL)
2. Michel NOYALET - Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
3. Philippe HUARD - Action pour la défense et l'écoute des locataires (ADEL)
4. Martine FABRIES - Office Fougerais Personnes A la Retraite
5. Sébastien JEGO - La Passiflore

Fait et délibéré en séance le 08/06/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET